

## [Texte]

repeat. This likely is a result of the existing demographic situation, where the francophone population in New Brunswick is concentrated in the northern and eastern parts and the anglophone population in the south; with a concomitant concentration of francophone and anglophone Public Service employees.

In bilingual Ontario, outside of the National Capital Region, francophone participation is now about 23%. That is outside of the National Capital Region. Anglophones who meet the language requirements of their positions interact with francophones at work 37% of the time and use French in such interaction 44% of the time. However, anglophone's use of English in language of work situations increased from 95% to 97%, between 1981 and 1983; and francophone use of English increased from 62% to 68% during the same period.

In the National Capital Region, francophone participation now stands at 35%. Anglophones who meet the language requirements in their positions interacted at work with francophones 31% of the time and used French 40% of such time. Overall, anglophones use of French as a language of work increased from 9% to 11% between 1981 and 1983, and francophones use of English increased from 58% to 62%, with respect to language of work.

Mr. Chairman, there are some positive trends outlined in my remarks and, since they are positive, they are cause for some satisfaction and optimism about continuing improvement in the language of work area. But there still are some relatively difficult questions to be resolved, and clearly, no one can be satisfied with the pace of change.

Among the questions to be resolved is, in the first instance, a need to re-examine the existing universal policy framework to determine whether it is indeed the most effective approach for further improvement in language of work. As will be gathered from my later comments, it is our view that we need to apply both general, as well as highly focused specific measures, to make more rapid progress.

Another dimension, which also requires further examination, is how to make more effective use of existing bilingual capacity in the Public Service, for language of work purposes, given the dispersion of bilingual francophones and anglophones across departments and agencies, to meet their operational requirements.

• 1550

A third important element is the issue of how to motivate and encourage employees and managers to learn and make greater use of their second official language, in order to ensure a propitious working environment for the use of both official languages. This is a question, essentially, of changing attitudes and providing consistent leadership.

Bref, monsieur le président, en se fondant sur la plus récente enquête sur l'usage des langues officielles de 1983, et sur d'autres études effectuées par le Secrétariat du Conseil du Trésor, il est raisonnable de conclure qu'en matière de langue

## [Traduction]

p. 100. Bien sûr, toujours au Nouveau-Brunswick. C'est sans doute à cause de la répartition démographique actuelle, la population francophone du Nouveau-Brunswick étant concentrée dans le nord et l'est de la province, et la population anglophone au sud; il y a une concentration correspondante des fonctionnaires francophones et anglophones.

Dans les régions bilingues de l'Ontario, exception faite de la région de la capitale nationale, environ 23 p. 100 des fonctionnaires sont francophones. Je dis bien à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Les anglophones qui répondent aux exigences linguistiques de leurs postes communiquent avec des collègues francophones au moins 37 p. 100 du temps, et à ce moment-là, utilisent le français 44 p. 100 du temps. Toutefois, l'anglophone a augmenté son emploi de l'anglais au travail de 95 à 97 p. 100 entre 1981 et 1983; tandis que l'emploi de l'anglais par les francophones passait de 62 à 68 p. 100 du temps durant la même période.

Dans la région de la capitale nationale, en ce moment, 35 p. 100 des fonctionnaires sont des francophones. Les anglophones répondant aux exigences linguistiques de leurs postes ont communiqué 31 p. 100 du temps avec des francophones, et à cette occasion, ont utilisé le français 40 p. 100 du temps. En général, les anglophones ont augmenté leur emploi du français comme langue de travail de 9 à 11 p. 100 entre 1981 et 1983, et les francophones, leur emploi de l'anglais de 58 à 62 p. 100.

Monsieur le président, ces statistiques révèlent des tendances positives, et cette amélioration soutenue en matière de langue de travail nous permet d'être et satisfaits et optimistes. Toutefois, il reste encore certaines questions difficiles à résoudre et, bien sûr, on ne peut se contenter du rythme de l'amélioration.

En particulier, on devrait d'abord réétudier l'ensemble de la politique d'universalité, pour déterminer si, effectivement, c'est la meilleure approche pour augmenter l'emploi de l'autre langue au travail. Vous le verrez plus tard, nous pensons qu'il faut appliquer à la fois des mesures générales, aussi bien que des mesures très précises, pour progresser plus rapidement.

Aussi y a-t-il un autre problème qui demandera une étude plus approfondie, c'est-à-dire utiliser plus efficacement au travail la capacité bilingue des fonctionnaires, étant donné que les francophones et anglophones bilingues sont éparpillés dans tous les ministères et organismes, afin de répondre aux exigences de leur travail.

Troisièmement, il faut trouver les moyens de motiver et d'encourager les employés et les cadres à apprendre et à utiliser plus souvent leur seconde langue officielle, afin de créer un cadre favorable à l'emploi des deux langues officielles. Au fond, c'est une question de changer certaines attitudes, en faisant preuve d'un leadership soutenu.

In summary, Mr. Chairman, based on the most recent languages survey of 1983, and other studies of the Treasury Board Secretariat, we may reasonably conclude that with respect to language of work, we should concentrate our efforts